

MESSAGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Objet: TR : [LDOL TU GGD89] Récupération de masques de protection

Mesdames, messieurs les maires, bonjour,

Veillez trouver ci-dessous un message à relayer éventuellement à vos habitants ou entreprises.

POUR INFORMATION :

En complément de la stratégie nationale de gestion et d'utilisation des masques de protection mise en place par le gouvernement dans le cadre de l'épidémie de COVID 19, la préfecture de l'Yonne et l'Agence régionale de santé poursuivent leur mobilisation pour recenser et regrouper les stocks de masques type FFP2, chirurgicaux ou autres, pouvant être mis à disposition des établissements de santé.

Les entreprises, les collectivités, les associations ou les particuliers disposant d'un stock de masques sont invités à les apporter, à titre de dons, **à la brigade de gendarmerie ou au commissariat le plus proche de leur domicile.**

Les personnes disposant d'un stock significatif mais n'étant pas dans la capacité de se déplacer, sont invités à se signaler auprès du 17 ou de la préfecture : 03 86 72 79 89 ou par mail pref-defense-protection-civile@yonne.gouv.fr

Les dons de masques de protection serviront à équiper les personnels soignants des hôpitaux, des cabinets de ville ainsi que des établissements médico-sociaux et services d'aide à domicile du département de l'Yonne.

Dans le même temps, si vous avez connaissance d'entreprises qui ont modifiées leur activité afin de produire des masques ou gels hydroalcooliques, merci de m'en informer.

Je reste à votre disposition jusqu'à mercredi matin, n'hésitez pas à mon contacter.

Mon adjoint reprend le commandement durant une semaine, vous pourrez le contacter mais, comme vous le savez, mon téléphone est toujours allumé.

Bonne journée

Major JACQUEY